

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1206 Les ressources disciplinaires nécessaires pour enseigner les sciences humaines			
Code	PERH1B26RESEN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Carine DENDAL (carine.dendal@helha.be) Raphaël VANTOMME (raphael.vantomme@helha.be) Sophie KILESSÉ (sophie.killesse@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be) Thierry CUVÉLIER (thierry.cuvelier@helha.be) Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be)</p> <p>HELHa Loverval Marc DEPRESZ (marc.deprez@helha.be) Camille PROVOST (camille.provost@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à outiller les élèves dans le cadre de la recherche documentaire pour préparer des situations d'apprentissage.

Les étudiants apprennent à sélectionner des ressources pertinentes en fonction des apprentissages à réaliser, à manipuler les documents et à identifier et référencer correctement leurs sources.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
- 3.2 Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même, en lien avec un sujet disciplinaire présent dans le Tronc commun, de constituer des recueils de sources et de documents à partir :

D'une recherche dans une bibliothèque, un espace numérique, des ouvrages de référence, des manuels scolaires ... dans la perspective de préparer une activité d'apprentissage prévue dans le volet historique du Tronc commun ;

D'une recherche dans des géoportails, un SIG, une bibliothèque, des manuels scolaires ou un atlas ... dans la perspective de préparer une activité d'apprentissage prévue dans le volet géographique du Tronc commun ;

D'une recherche dans une bibliothèque, un espace numérique, des ouvrages de référence, des manuels scolaires ... dans la perspective de préparer une activité d'apprentissage prévue dans le volet économique et social du Tronc commun ;

De référencer ses sources selon les normes APA.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH1B26RESENA Volet historique 3 15 h / 1 C

PERH1B26RESENB Volet géographique 3 15 h / 1 C

PERH1B26RESENC Volet économique et social 3 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH1B26RESENA Volet historique 3 10

PERH1B26RESENB Volet géographique 3 10

PERH1B26RESENC Volet économique et social 3 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée dont les modalités particulières sont décrites dans les fiches descriptives jointes.

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

5. Cohérence pédagogique

L'unité d'enseignement suit la logique du référentiel du tronc commun en FHGES au sein duquel les cours d'histoire, de géographique et de sciences économiques et sociales sont associés.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet historique 3			
Code	13_PERH1B26RESENA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Camille PROVOST (camille.provost@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le volet historique vise à outiller les élèves dans le cadre de la recherche documentaire pour préparer des situations d'apprentissage en histoire

Les étudiants apprennent à sélectionner des ressources pertinentes en fonction des apprentissages à réaliser, à manipuler les documents et à identifier et référencer correctement leurs sources.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, en lien avec un sujet disciplinaire présent dans le Tronc commun, l'étudiant est à même de :

- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche ;
- De constituer des recueils de sources et de documents à partir d'une recherche dans la perspective de préparer une activité d'apprentissage prévue dans le volet historique du Tronc commun ;
- De référencer ses sources selon les normes APA.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Appropriation des ressources nécessaires pour construire des situations d'apprentissage en lien avec les contenus disciplinaires du Tronc commun.

Pour le volet historique

Apprentissage de la recherche en bibliothèque, sur des espaces numériques, dans des ouvrages de référence, dans des manuels scolaires ...

Démarches d'apprentissage

Pour chaque volet disciplinaire, l'enseignant concerné assure les bases théoriques et les activités pratiques de la recherche documentaire.

L'apprentissage se fait principalement par la pratique : la constitution de supports documentaires utiles et nécessaires dans la perspective de la réalisation d'une situation d'apprentissage.

La sélection documentaire est justifiée par rapport aux acquis d'apprentissage indiqués dans le référentiel du TC.

Les exercices pratiques sont ponctués de temps dédiés à la structuration des acquis.

Dispositifs d'aide à la réussite

La constitution des supports documentaires est organisée dans le cadre de travaux dirigés. Ils permettent d'apprécier la progression des apprentissages chez les étudiants et de proposer, le cas échéant, des pistes pour lever des difficultés identifiées. La présence aux travaux dirigés est une condition indispensable pour bénéficier de ce dispositif d'aide à la réussite.

Sources et références

Ensemble des ressources en sciences humaines de la bibliothèque de l'implantation de Loverval.

Ressources numériques proposées sur le portail de la bibliothèque.

Portails spécifiques (Retronews, Belgica Press, Gallica, etc.)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les powerpoints et autres ressources seront déposés sur connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est intégrée et se fait sur la base d'un travail constitué de trois recherches documentaires .

La grille d'évaluation du travail intègre l'ensemble des indicateurs de qualité de la recherche et de la présentation des documents pour les trois volets disciplinaires. Le résultat de ce travail compte pour 90 % de la note finale.

La présence aux travaux dirigés compte pour 10% de la note finale

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	10		
Période d'évaluation			Trv	90	Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet géographique 3			
Code	13_PERH1B26RESENB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marc DEPRESZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le volet géographique vise à outiller les élèves dans le cadre de la recherche documentaire pour préparer des situations d'apprentissage en géographie

Les étudiants apprennent à sélectionner des ressources pertinentes en fonction des apprentissages à réaliser, à manipuler les documents et à identifier et référencer correctement leurs sources.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, en lien avec un sujet disciplinaire présent dans le Tronc commun, l'étudiant est à même de :

- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche ;
- De constituer des recueils de sources et de documents à partir d'une recherche dans des géoportails, un SIG, une bibliothèque, des manuels scolaires ou un atlas ... dans la perspective de préparer une activité d'apprentissage prévue dans le volet géographique du Tronc commun ;
- De référencer ses sources selon les normes APA.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Appropriation des ressources nécessaires pour construire des situations d'apprentissage en lien avec les contenus disciplinaires du Tronc commun.

Pour le volet géographique

Apprentissage de la manipulation des géoportails en lien avec les objets du Tronc commun, des ouvrages de référence (manuels, atlas ...) ;

Démarches d'apprentissage

L'apprentissage se fait principalement par la pratique : la constitution de supports documentaires utiles et nécessaires dans la perspective de la réalisation d'une situation d'apprentissage.

Une attention particulière est portée sur la capacité à manipuler les ressources issues des géoportails de référence en lien avec les thèmes géographiques du TC.

La sélection documentaire est justifiée par rapport aux acquis d'apprentissage indiqués dans le référentiel du TC.

Les exercices pratiques sont ponctués de temps dédiés à la structuration des acquis.

Dispositifs d'aide à la réussite

La constitution des supports documentaires est organisée dans le cadre de travaux dirigés. Ils permettent d'apprécier la progression des apprentissages chez les étudiants et de proposer, le cas échéant, des pistes pour lever des difficultés identifiées. La présence aux travaux dirigés est une condition indispensable pour bénéficier de ce dispositif d'aide à la réussite.

Sources et références

Ensemble des ressources en sciences humaines de la bibliothèque de l'implantation de Loverval.

Ressources numériques proposées sur le portail de la bibliothèque.

Catalogue des géoportails disponible sur <https://prof.scienceshumaines.be>.

Articles et pages dédiées aux ressources numériques sur <https://prof.scienceshumaines.be>.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Connected

Portail numérique du cours: <https://prof.scienceshumaines.be>.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est intégrée et se fait sur la base d'un travail constitué de trois recherches documentaires .

La grille d'évaluation du travail intègre l'ensemble des indicateurs de qualité de la recherche et de la présentation des documents pour les trois volets disciplinaires. Le résultat de ce travail compte pour 90 % de la note finale.

La présence aux travaux dirigés compte pour 10% de la note finale

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	10		
Période d'évaluation			Trv	90	Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet économique et social 3			
Code	13_PERH1B26RESENC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marc DEPRESZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le volet économique et social de cette UE vise à outiller les élèves dans le cadre de la recherche documentaire pour préparer des situations d'apprentissage.

Les étudiants apprennent à sélectionner des ressources pertinentes en fonction des apprentissages à réaliser, à manipuler les documents et à identifier et référencer correctement leurs sources.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, en lien avec un sujet disciplinaire présent dans le Tronc commun, l'étudiant est à même de :

- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche ;
- De constituer des recueils de sources et de documents à partir d'une recherche dans une bibliothèque, un espace numérique, des ouvrages de référence, des manuels scolaires ... dans la perspective de préparer une activité d'apprentissage prévue dans le volet économique et social du Tronc commun ;
- De référencer ses sources selon les normes APA.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Appropriation des ressources nécessaires pour construire des situations d'apprentissage en lien avec les contenus disciplinaires du Tronc commun.

Pour le volet économique et social

Apprentissage de la recherche en bibliothèque, sur des espaces numériques, dans des ouvrages de référence, dans des manuels scolaires ...

Démarches d'apprentissage

Pour chaque volet disciplinaire, l'enseignant concerné assure les bases théoriques et les activités pratiques de la recherche documentaire.

L'apprentissage se fait principalement par la pratique : la constitution de supports documentaires utiles et nécessaires dans la perspective de la réalisation d'une situation d'apprentissage.

Une attention particulière est portée sur la capacité à manipuler les ressources issues des portails numériques de référence en lien avec les thèmes en sciences économiques et sociales du TC.

La sélection documentaire est justifiée par rapport aux acquis d'apprentissage indiqués dans le référentiel du TC. Les exercices pratiques sont ponctués de temps dédiés à la structuration des acquis.

Dispositifs d'aide à la réussite

La constitution des supports documentaires est organisée dans le cadre de travaux dirigés. Ils permettent d'apprécier la progression des apprentissages chez les étudiants et de proposer, le cas échéant, des pistes pour lever des difficultés identifiées. La présence aux travaux dirigés est une condition indispensable pour bénéficier de ce dispositif d'aide à la réussite.

Sources et références

Ensemble des ressources en sciences humaines de la bibliothèque de l'implantation de Loverval.

Ressources numériques proposées sur le portail de la bibliothèque.

Catalogue des portails en sciences économiques et sociales disponible sur <https://prof.scienceshumaines.be>.

Articles et pages dédiées aux ressources numériques sur <https://prof.scienceshumaines.be>.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Connected

Portail numérique du cours: <https://prof.scienceshumaines.be>.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est intégrée et se fait sur la base d'un travail constitué de trois recherches documentaires .

La grille d'évaluation du travail intègre l'ensemble des indicateurs de qualité de la recherche et de la présentation des documents pour les trois volets disciplinaires. Le résultat de ce travail compte pour 90 % de la note finale.

La présence aux travaux dirigés compte pour 10% de la note finale

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	10		
Période d'évaluation			Trv	90		

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).